CONDITIONS DE LOCATION

L'Oudrière – 41700 Le Controis en Sologne- 06 84 25 71 69 – contact@lheureuxhasard.com - www.lheureuxhasard.com

Camping de 19 emplacements

Ouverture du camping : du 28 avril au 2 septembre 2023

Horaires d'ouverture de l'accueil :

- Hors saison estivale : de 8H à 12H30 et de 16H à 19H
- Période estivale : de 8H à 12H30 et de 16H à 19H

Nos hébergements :

Les hébergements locatifs sont les suivants : roulotte (x2), cabane (x 5), tente trappeur (x2), tente nomade (x1) et kit prêt à camper(x2), un van 2 places.

L'emplacement nu (x7) : il s'agit d'un emplacement nu pour votre toile de tente sans borne électrique et eau. Vos souhaits pour un emplacement ou un habitat précis sur le camping ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos possibilités d'accueil à votre arrivée.

Nos prestations:

La location des hébergements locatifs et emplacements nus donnent accès :

- aux sanitaires (x4)
- au wc + douche Espace handicapé
- aux douches chaudes (x4)
- aux lavabos (x4)
- à la cuisine commune (3 tables + 6 chaises, un canapé, une chaise bébé, des livres et jeux enfants, un four encastré, de la vaisselle, bouilloires, 2 cafetières dont une à filtre et une à dosette style senséo,, un chauffe-biberon ….).
- aux barbecues communs (x4)
- à la tente de réception (4 x10m) avec tables et bancs + fauteuils
- aux espaces conçus pour le lavage linge et vaisselles
- à la machine à laver (payante)
- à l'aire de feu de camp clos et sécurisé. *(sous la surveillance des parents).*
- aux jardins en permaculture
- à l'accueil selon les horaires d'ouvertures
- au tri sélectif

Pour les enfants, sont à votre disposition gratuitement :

- table à langer, baignoire
- chaise haute
- chauffe biberon, babycook
- lit parapluie (à réserver et selon disponibilité)
- l'aire de jeux des enfants (balançoire + petite cabane)
- jeux, livres …

Tous les lieux communs sont mis à votre disposition gratuitement pour votre confort et bien être, merci de les respecter.

Electricité et Eau

Aucun des hébergements n'est desservi en eau et électricité. Les hébergements locatifs sauf les kits prêts à camper sont aménagés de panneaux solaires et des lampes solaires. Les sanitaires, les douches, la cuisine commune, la tente de réception, l'accueil disposent de l'électricité. Une borne électrique est installée à chaque extrémité des allées.

L'eau courante est présente dans les sanitaires, les douches, les espaces conçus pour le linge et la vaisselle et à chaque extrémité des allées.

Camping non clos

Voitures non admises à l'intérieur du camping. Parking gratuit à l'entrée du camping. Des brouettes sont à votre disposition pour transporter vos bagages. Parking non surveillé.

Animaux non admis : le propriétaire se réserve le droit de ne pas vous recevoir le jour de votre arrivée pour non-respect de cette règle. Aucun remboursement des sommes versées ne sera restituées.

Arrivée / départ :

- **Arrivée** : entre 16H et 19H
  Tout retard doit nous être signalé par téléphone le plus rapidement possible. En cas d'arrivée tardive, la réception peut être amenée à ne pas pouvoir vous accueillir. En aucun cas le camping ne peut être tenu pour responsable, ni supporter le remboursement des frais de toute nature (nuits d'hôtel, repas, suppléments, …).

- **Départ** : entre 10H et 10H30

En cas de départ après 10h30 pour les hébergements locatifs ou après 12h pour les emplacements camping, une indemnité correspondant à une journée supplémentaire vous sera facturée.

Le prix comprend pour les hébergements locatifs :

- **Draps gratuit à partir de 4 nuits uniquement** : un set de drap par lit pour les hébergements locatifs. **(sauf pour les Kits prêts à camper et tente nomade - prévoir son duvet, son oreiller – possibilité de louer un kit duvet – 10 euros / pers).**
- Pour les séjours de 1 à 3 jours, vous pouvez soit amener vos draps, soir vous avez la possibilité de louer des kits draps. Commande de draps minimum 72 heures avant votre arrivée car nous devons les commander. Nous ne pourrons répondre favorablement à votre demande de dernière minute.
- **Draps supplémentaires** : toute demande de draps, taies oreillers, drap-housse supplémentaires sera facturée. (4 €)
- **Couverture** : une par lit **(pas de couverture pour les Kit prêt à camper)**
- **Ménage** : les draps devront être retirés des lits et rangés dans un sac qui vous sera remis à l'accueil, la vaisselle devra être rangées et propres.

Les tarifs présentés dans votre contrat sont indiqués en Euros, TVA comprise au taux en vigueur au moment de son impression. Tout changement ou modification de ce taux ainsi que toute évolution des taxes applicables le cas échéant à votre séjour, à la date de facturation, pourra être répercuté sur le prix des produits ou des services qui vous sont proposés.

Le prix ne comprend pas pour les hébergements locatifs et emplacements nus :

- Les draps pour les séjours de 1 à 3 jours. Compris et gratuit à partir de 4 nuits.
- Les draps de bain – Option : 5 € sur commande minimum 72H avant votre arrivée.
- Les torchons / éponges / liquide vaisselle …
- Les suppléments loués sur place (selon disponibilité à votre arrivée).
  - l'accès aux prestations des Anes de Madame
  - la location de vélos (réservation minimum 8 jours avant votre arrivée)
  - les produits de la boutique (boisson, cadeaux …)

Taxe de séjour :

- La taxe de séjour est de 0,22€ par nuit et par personne de plus de 18 ans.
  Cette taxe de séjour est perçue par le camping auprès des clients, puis reversée par le camping aux autorités communales (ou départementales), suivant les dispositions de la circulaire définissant le régime de la taxe de séjour, de la taxe de séjour forfaitaire et de la taxe départementale additionnelle aux taxes de séjour.

Caution :

- Une caution de 200 euros vous sera demandée à votre arrivée. Cette caution vous sera restituée lors de votre départ après contrôle de la location et de son matériel, de la valeur du matériel manquant ou détérioré ou des frais de remise en état. Le locataire est tenu de procéder à un état des lieux et de signaler toute anomalie le jour même de son arrivée.
- La caution sera encaissée dans sa totalité ou partiellement en cas de dégradation ou non-respect constatés de visu par le propriétaire ou les employés dans les lieux communs.

  Une caution vous sera également demandée à la remise ou l'utilisation des produits ci-dessous et restituée uniquement si les produits sont rendus dans l'état initial. Un état des lieux sera effectué à la remise de l'objet et signé par les 2 parties.
  - sèche-cheveux
  - fer à repasser et table à repasser
  - baignoire enfant
  - jeux de boules

Règlement du séjour :

- **Modes de paiement acceptés :**

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants : chèque bancaire, chèque vacances, espèces ou virement.

- **Acompte** : Il confirme votre location et sera déduit du montant du séjour. Il représente 40 % du prix du séjour toutes taxes comprises. Il doit nous parvenir dans un délai de 8 jours à compter de la date du contrat de location. Passé ce délai, le camping se réserve le droit de remettre en location votre hébergement.

  La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du contrat signé, accompagné de votre acompte (en cas de chèque impayé la location est annulée sans préavis).

  Nous vous rappelons qu'un logement prévu pour un nombre déterminé d'occupants ne saurait en aucun cas être habité par un nombre supérieur de personnes.

  La réservation est nominative, elle ne peut être cédée ou sous-louée. Sauf accord du gérant.

- **Solde** : à votre arrivée. (voir moyen de paiements ci-dessus).

⚠ **Le camping ne dispose pas d'appareil à carte bancaire.**

Réservation de dernière minute :

Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 7 jours avant la date de votre arrivée doit être payée intégralement

Arrivée retardée ou départ anticipé :

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre contrat de location, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

Non présentation au camping :

En cas de non présentation sur le terrain de camping dans un délai de 24 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement. Aucun remboursement de l'acompte et le paiement de la totalité du séjour sera dû.

Annulation du fait de l'acheteur :

Toute annulation doit être notifiée par courrier recommandé avec accusé de réception, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier.

Tout séjour écourté ne fera l'objet d'aucun remboursement.

Pour l'annulation d'un emplacement nu ou d'un hébergement locatif :

- plus de 60 jours avant la date prévue de votre arrivée, l'acompte vous sera remboursé.
- entre 30 et 59 jours, le montant de l'acompte reste acquis au camping.
- moins de 30 jours avant votre arrivée, le coût du séjour est dû en intégralité.

Annulation du fait du camping :

- En cas d'annulation du fait du Camping L'heureux hasard, vous obtiendrez le remboursement de l'intégralité des sommes versées à l'exclusion de tout dommage et intérêt.

- En cas d'annulation imposée par une situation de force majeure ou pour la sécurité des clients, nous ferons notre possible pour proposer une modification de votre séjour. Vous disposerez de 72 heures pour accepter les modifications ou renoncer au séjour. En cas de renoncement, le remboursement des sommes versées n'est pas prévu.

Assurance :

Les campeurs sont tenus de souscrire une assurance responsabilité civile.

Prestations annexes – randonnée âne, location vélo :

Si vous réservez une prestation lors de votre séjour, à savoir une randonnée avec un âne ou location de vélos, vous devez contacter le camping pour valider une date et un horaire. Toute annulation de votre part de ces prestations lors de votre arrivée ou lors de votre séjour ne pourra être remboursée.

Aire de feu de camp – Règlement

Le feu de camps est soumis à une législation spécifique et des règles de sécurité doivent être respectées pour la sécurité de tous.
- Avant d'allumer un feu, demander l'autorisation au propriétaire du camping : les feux de camp sont soumis à une autorisation préfectorale selon les saisons et les conditions météorologiques.

Ou faire le feu de camps ?
Un endroit spécifique a été aménagé pour allumer le feu. Il est strictement interdit d'allumer un feu en dehors du foyer prévu à cet effet. Merci de ne pas déplacer les bancs afin de respecter la distance de sécurité entre vous et le feu.
Quand faire le feu de camps ?
L'aire de feu de camp est ouverte de 20H à 22H afin de respecter la tranquillité de chacun.
Comment allumer le feu de camps ?
Des branches et du bois ont été placés dans l'âtre. Merci de ne bruler que la quantité de bois mise à votre disposition. Il est interdit de ramasser des branches / bois sur le camping ou en forêt.
Comment éteindre le feu de camps ?

- Versez de l'eau sur le feu et arrosez bien les alentours du foyer. Des arrosoirs sont à votre disposition dans l'enceinte du feu de camp.
- Remuez les braises jusqu'à ce qu'elles soient complètement éteintes et que les cendres soient froides au toucher. Au besoin, arrosez de nouveau.

S'assurer que le feu est bien éteint avant de quitter les lieux ou d'aller dormir.

Consignes de sécurité :

- Empêchez votre feu de prendre de l'ampleur et veillez à ce qu'il ne produise pas d'étincelles qui pourraient mettre le feu aux buissons et aux arbres environnants.
- Ne jamais laisser votre feu sans surveillance.
- Ne jamais utiliser d'accélérant comme de l'essence pour allumer et entretenir un feu, évitant ainsi une explosion.

- Ne jamais laisser les enfants sans surveillance, les vôtres mais aussi les enfants des autres campeurs. Ne jamais laisser un enfant jouer près du feu. Le feu est toujours surveillé par un adulte. Seule une personne majeure est responsable du feu, de son allumage et de son extinction.
- Les enfants sont obligatoirement sous la surveillance de leurs parents. Les enfants ne doivent jamais rester seuls dans cette aire de feux de camps.
- Pour la sécurité des enfants, vous vous engagez à fermer la porte avec le cadenas (code fourni à votre arrivée).
- En cas d'incendie :
- Une pelle est à votre disposition pour éteindre un début de feu.
- Un extincteur se trouve sur le mur de la cuisine.
- Numéro Pompier : 18

L'envoi systématique de ce contrat suppose la lecture de celui-çi et vous engage à prendre connaissance des règles et consignes ci-dessus et à les respecter. En cas d'accidents, nous déclinons toute responsabilité.

Description des hébergements

Nous vous invitons à regarder notre site internet ou vous trouverez tous les détails de votre hébergement (superficie, ce que vous y trouverez , photos…) www.lheureuxhasard.com

Date : Signature précédée de Lu et approuvée